



Explosion des cancers : les autorités de santé dans le



Actu > Centre-Val de Loire > Loiret > [Orléans](#)

Rwanda : l'inhumation de "Monsieur Z" fait polémique à Orléans, des années après le génocide

Ibuka France, association préservant la mémoire des victimes du génocide des Tutsis, a récemment appris l'inhumation de Monsieur "Z" à Orléans, longtemps accusé du drame.

[Mairie d'Orléans](#)

[Serge Grouard](#)



Le Mémorial du génocide des Tutsis à Kigali (©Illustration Adobe Stock (Julian))

Par [Emilie Tournie](#)

Publié le 26 août 2025 à 15h58



Près de trente ans après le génocide des Tutsis au Rwanda (1994), les esprits s'échauffent de nouveau **avec l'inhumation de Protais Zigiranyirazo – autrement appelé « Monsieur Z »** -, prévue ce **jeudi 28 août 2025** à l'Eglise Saint-Paterne d'[Orléans](#) (Loiret).

Beau-frère de l'ancien président rwandais Juvénal Habyarimana, il avait longtemps été **accusé d'avoir participé à l'organisation de ce drame**, ayant conduit plus d'un million de personnes à la mort en seulement trois mois.

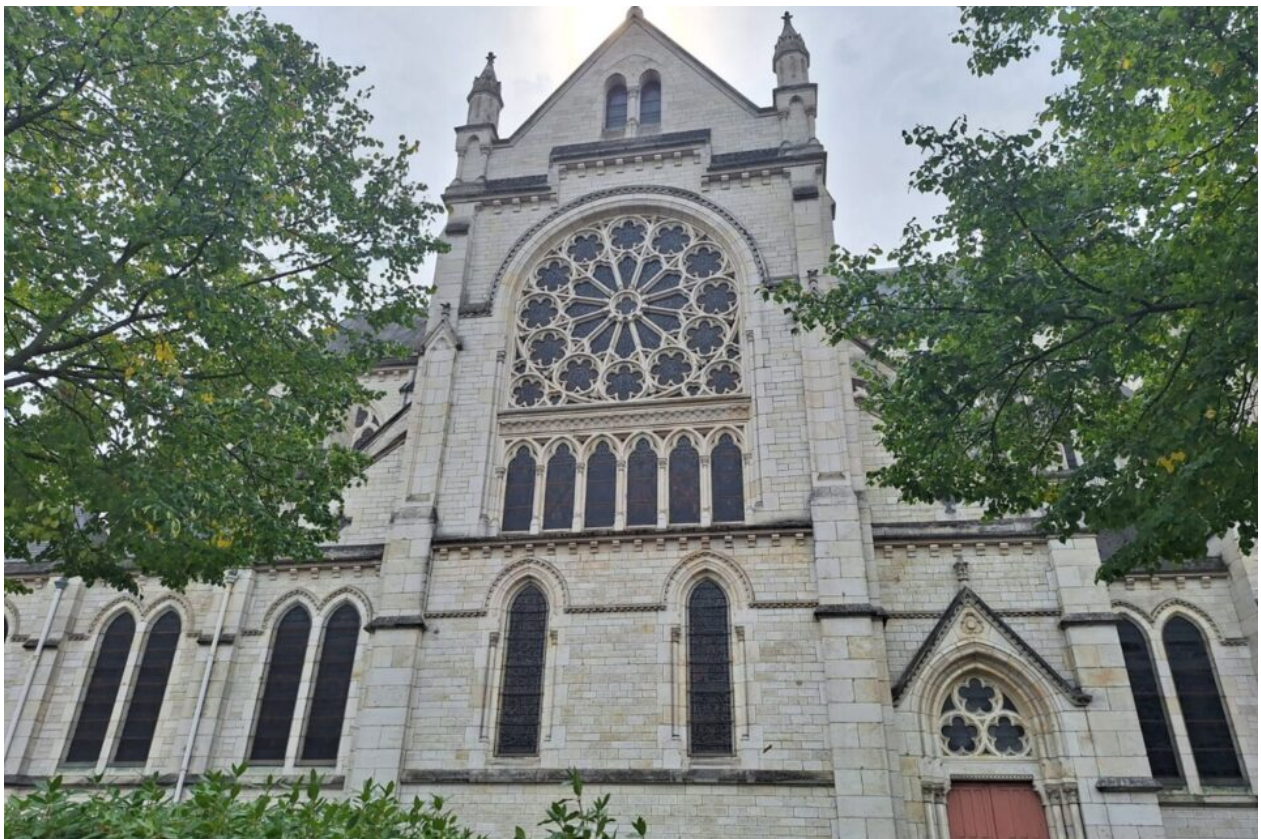
À lire aussi

[Génocide au Rwanda. La députée du Lot au mémorial de Kigali, en marche pour la réconciliation...](#)

En 2008, il [avait été condamné](#) par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), à une peine de 30 ans. Il n'était cependant pas allé au bout de cette dernière puisqu'il avait été ensuite **acquitté en appel (2009)**, « pour manque de preuves et de fondement juridique ».

Il a fini ses jours dans une résidence surveillée de l'ONU à Niamey (Niger) et **est décédé le 3 août 2025, à l'âge de 87 ans**.

La France lui avait fermé ses portes de son vivant



L'Eglise Saint-Paterne est située rue Bannier à Orléans (©Emilie Tournié)

A cette annonce, [Ibuka France](#), association luttant pour préserver la mémoire des victimes, **a immédiatement réagi sur son compte X**.



Que la France, qui lui avait fermé ses portes de son vivant, accepte aujourd'hui d'accueillir sa dépouille pour l'inhumer dans le cimetière où a reposé pendant près de 60 ans le corps de Jean Zay avant son transfert au Panthéon est totalement incompréhensible et constitue une offense à la mémoire des victimes du génocide des Tutsis au Rwanda. L'ampleur donnée à cette cérémonie fait courir un risque majeur de voir émerger, en plein cœur d'Orléans, un lieu de rassemblement et de pèlerinage pour les nostalgiques du régime génocidaire

Communiqué d'Ibuka France

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

S'inscrire

À lire aussi

Avec son dernier livre « Les ombres du monde », Michel Bussi signe un thriller autour du génocide au Rwanda

Elle a de suite interpellé [Serge Grouard](#), maire d'Orléans, afin « d'éviter que cette inhumation ne se transforme en démonstration de réhabilitation et pour garantir que la tombe de Protais Zigiranyirazo ne devienne jamais un point de ralliement au service de la négation ou de la glorification du régime qui a commis le génocide des Tutsi ».

La France devrait laisser à d'autres nations la responsabilité d'accueillir les dépouilles des prisonniers du TPIR

Communiqué d'Ibuka France

« Une offense insoutenable à la mémoire des disparus »

La Ville d'Orléans n'a pas mis longtemps à s'exprimer à ce sujet. En plus des faits, il a été également rappelé que « son nom a été associé à l'assassinat de la primatologue Dian Fossey en 1985 ».

L'annonce de son inhumation sur le territoire communal, et plus particulièrement dans le Grand Cimetière d'Orléans, apparaît incompréhensible au regard de la gravité des faits qui lui sont reprochés. Elle constitue, pour les rescapés et les familles des victimes du génocide, une offense insoutenable à la mémoire des disparus

Communiqué de la Ville d'Orléans

De plus, près de 400 personnes provenant de l'entourage du défunt seraient attendues lors de cette cérémonie, encadrée par un service d'ordre privé.

Risque de graves troubles à l'ordre public

Etant donné « le risque grave de troubles à l'ordre public qu'elle est susceptible de provoquer » et « la possibilité sérieuse que la sépulture devienne un lieu de rassemblement ou de glorification pour les auteurs et complices du génocide rwandais », le maire **s'oppose donc fermement à son inhumation** dans le Grand Cimetière d'Orléans.

Un **arrêté municipal** vient tout juste d'être pris ce mardi 26 août 2025, pour appuyer cette décision.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Ailleurs sur le web

"Le tsunami va arriver" : Yannick Noah cash sur Loïs Boisson après Roland-Garros

Télé Loisirs | Sponsorisé

Articulations chez mon chien : l'erreur n°1 à ne pas faire

Santé Canine | Sponsorisé

Une infirmière révèle son astuce contre les fuites (sans protections jetables)

En savoir plus

Revue Bien-Être | Sponsorisé

Les coupes tendance qui rajeunissent après 60

hotoressonline.site | Sponsorisé

Sylvie Vartan a 80 ans, accrochez-vous bien avant de la voir

Lire la suite

Trading Blvd | Sponsorisé

Présidentielle 2027 : Aurore Bergé veut une primaire au bloc central pour éviter « un second tour RN-LFI »

20 Minutes

Paris. "Giflée et séquestrée" : une ex-comédienne porte plainte contre le chef Jean Imbert pour violences

"On n'a rien à cacher" : pourquoi les clients de cette boulangerie de Seine-et-Marne ont trouvé porte close ?

Combien ça coûte de perdre 6Kg en 1 mois ?

Comme J'aime | Sponsorisé

Les chiens avec la plus courte espérance de vie

medianight.site | Sponsorisé

Lire la suite